

2024 - 2027

Guide de pêche

95

Fédération Départementale
de la pêche et de la Protection
du Milieu Aquatique du Val d'Oise

UN PAYS DE PÊCHE ET DE LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
**GÉNÉRATION
PÊCHE**
UN PAYS DE PÊCHE ET DE LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

www.peche95.fr



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE





Bernard BRETON



Président de la Fédération du Val d'Oise
pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Moderne et éducative : la pêche en Val-d'Oise

La pêche a souvent été assimilée par certains comme une aimable distraction. Quelle vue restrictive d'un loisir moderne ! Aujourd'hui la pêche doit être considérée comme une activité responsable autour de l'eau, économique qui génère un tourisme local non négligeable, éducative et sociale par le bien-être qu'elle apporte à ses pratiquants.

Ne parlez plus de pollutions, elles ont quasiment disparu. Les rivières sont propres ! La Seine recèle 35 espèces de poissons, un optimum, 30 ans auparavant, elles étaient 5 ! Toutes les rivières et plans d'eau du département montrent une forte amélioration des conditions de vie pour les poissons.

16 associations, gérées par des bénévoles qui s'investissent fortement, offrent des possibilités de pêche variées et de qualité.

Les milieux aquatiques et leurs voisinages sont particulièrement apaisants pour le public qui y trouve calme et sérénité.

En 2024, la fédération ouvrira sur le site de Noisement, à Chars, une zone humide pédagogique qui permettra aux enfants, et aux autres, de découvrir l'importance de l'eau, ses divers habitants et aussi la pêche.

La pêche, activité de nature, de loisir et de détente ouvre maintes possibilités de sorties.

La fédération propose à toutes et à tous de découvrir une vie active mais bien cachée et de se perfectionner dans diverses techniques de pêche (lancer, coup, carpe, mouche, etc.).

La fédération p 2

Les AAPPMA p 4

La carte de pêche p 6

Les parcours p 7

Les étangs fédéraux p 8

Les animations p 10

La réglementation p 17



La fédération du Val d'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique est une association agréée au titre de la protection de l'environnement, chargée par la loi de missions d'intérêt général.



Elle soutient et fédère 16 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) réparties sur tout le département du Val d'Oise. Elle réunit 3821 pêcheurs Val d'Oisiens, gère 92 km de cours d'eau et 65,6 ha de plans d'eau.



Ses missions

En plus des missions d'organisation et de surveillance du loisir pêche, la fédération est chargée de la préservation des milieux aquatiques et de leur biodiversité. De plus, elle sensibilise à l'environnement grâce à des actions éducatives. Ainsi, tout au long de l'année, des professionnels et des bénévoles transmettent leurs valeurs aux plus jeunes et forment les éco-citoyens de demain. Chaque année, des centaines d'enfants du Val d'Oise découvrent les milieux aquatiques via des initiations à la pratique de la pêche, l'étude de la vie au bord de l'eau ou des études en classe.

PARTAGER

Sensibilisation à l'environnement en transmettant des valeurs et en formant les écocitoyens de demain



RÉUNIR

Création d'une communauté solidaire et active partageant les mêmes valeurs !



PROTÉGER

Intervention pour le bien-être des poissons et la reconquête des rivières, en agissant en faveur de la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité.





La garderie

Le garde-pêche particulier est commissionné par la fédération ou par une AAPPMA détenant un droit de pêche sur le lot considéré. Il est agréé par le Préfet du département dans lequel se situe le territoire à surveiller.

Qui peut devenir garde-pêche ?

Toutes les personnes majeures peuvent devenir Garde-Pêche Particulier, exceptées celles définies par l'article 29-1 du Code de Procédure Pénale

Comment devenir garde-pêche ?

Si vous souhaitez devenir garde-pêche sur les parcours de votre AAPPMA, prenez contact auprès de votre AAPPMA ou avec la fédération. Après une formation obligatoire, vous recevrez un agrément par le Préfet du val d'Oise.

Les formations organisées par la fédération

Chaque année la fédération du Val d'Oise propose trois sessions de formation :

- Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier (module 1)
- Police de la pêche en eau douce et notions sur les milieux aquatiques (module 3)
- Constatation d'infractions et verbalisations



Le garde-pêche particulier

LES AAPPMA ET LES FÉDÉRATIONS CONTRÔLENT ET SURVEILLENT LES COURS D'EAU.

Commissionné par une Fédération ou par une AAPPMA

détenant un droit de pêche sur le lot considéré.



Agréé par le Préfet du département dans lequel se situe le territoire à surveiller.



Sensibiliser et expliquer avant de verbaliser !



SA FORMATION

Organisée par les Fédérations

Suivie par le garde avant sa demande d'agrément

Comporte un module commun à tous les gardes particuliers puis un module spécifique "police de la pêche en eau douce"



SES DEVOIRS

Doit présenter sa carte (ou décision) d'agrément préfectoral

Doit être mentionné visiblement « garde-pêche particulier » sur ses vêtements

Ne doit porter d'insigne définissant un grade, d'emblème tricolore, d'un képi ...



SES MISSIONS DE PRÉVENTION

Écoute
Informe

Conseille
Avertit

En tant que sentinelle des cours d'eau, il veille au respect de la réglementation. Il est un lanceur d'alertes vis-à-vis des pollutions et autres atteintes à l'environnement.



SES MISSIONS DE POLICE

Il se trouve sous l'autorité du procureur de la République

Il a le pouvoir de constater par procès-verbal tous délits ou contraventions portant atteinte aux milieux et les infractions à la réglementation de la pêche.



RÉCIPROCITAIRES

Le Brocheton du Val d'Oise

L'Isle-Adam, Parmin, Butry-sur-Oise



Bernard BRETON, Président

06 08 97 61 16

brocheton95@gmail.com



Persan – Beaumont

Persan, Beaumont-sur-Oise



Gérard DECOMBAT, Président

06 61 50 48 99

christophe.defrocourt0175@orange.fr



La Goujonnaise

*Cergy, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Eragny
La Frette, Herblay, Vetheuil, Montgeroult, Boissy-l'Aillierie*



Président

06 79 06 69 48

pecheursdelagoujonnaise@gmail.com



Michel COLLIN, Président

06 09 73 06 71

contact.hamecon@gmail.com



hamecon_valdoisien



La Tanchette

Cergy, Neuville-sur-Oise, Vauréal, Jouy-le-Moutier



Didier GOISIER, Président

06 80 75 34 62

didiergoisier@gmail.com



La Vandoise

Mériel, Mery-sur-Oise, Auvers-sur-Oise



Jean-Pierre GODET, Président

06 03 31 27 76

jeanpierregodet@outlook.fr



Les accords de réciprocité, pour pêcher plus loin ...

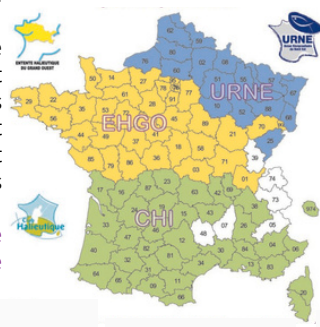
Le Val d'Oise adhère au groupement réciprocitaire EGHO (Entente Halieutique du Grand Ouest). L'adhésion à l'EGHO est matérialisée par l'achat d'une vignette « EGHO » en plus de la carte de pêche "personne majeure" ou directement par l'achat d'une carte de pêche interfédérale.

Ainsi tous les pêcheurs détenteurs de la carte "personne majeure" avec vignette EGHO ou de la carte interfédérale peuvent pêcher dans les 91 départements, sur tous les parcours **des AAPPMA réciprocitaires adhérentes** de l'EGHO (jaune), du CHI (vert) ou de l'URNE (bleu).

Les cartes de pêche "Découverte moins de 12 ans", "Personne mineure", "Découverte Femme" et "Hebdomadaire" bénéficient gratuitement de la réciprocité, si la carte de pêche est prise dans une association de pêche réciprocitaire et si leur département d'origine applique le tarif préconisé nationalement. Elles permettent également de pêcher sur les lots des associations réciprocitaires des 91 départements adhérents du CHI / EGHO / URNE.

Attention, toutes les AAPPMA n'adhèrent pas à l'organisme réciprocitaire ! Ces dernières n'accordent donc pas de droits de pêche aux pêcheurs non-adhérents de leur association. Renseignez-vous auprès de votre fédération !

Pour en savoir +
Scannez - moi





NON-RÉCIPROCAIRES

La Truite du Sausseron

Nesles-la-Vallée



Jean-Jacques ROTRU, Président

06 10 72 21 20

jjjacques.rotru@free.fr



La Truite Ussoise

Us et ses environs



Jean-Christophe DUMESNIL, Président

06 15 89 12 18

dumesnil.j.c@live.fr



La Truite Ambveilloise

Ambville



Lionel THOMAS de REVOGE, Président

06 14 99 85 70

patrickfeugueur@hotmail.fr



La Gaule Sarcelloise

Sarcelles



Jean GLOUKANH, Président

06 14 80 75 38

jean.gloukanh@sfr.fr



La Gaule Sarcelloise



La Truite du Vexin

Omerville



Etienne de MAGNITOT, Président

06 89 88 96 48

magnitot@wanadoo.fr



Le Joyeux Gardon du Thillay

Le Thillay



Fidel LEONI, Président

01 39 88 25 59

leoni3@free.fr



L'Arc-en-Ciel de Montreuil

Montreuil-sur-Epte



Christian THEVENET, Président

06 30 75 31 93

thevenet27@sfr.fr



La Gaule de Sagy

Sagy



Grégory LE BAIL, Président

06 81 08 80 47

lagauledesagy@orange.fr



Bray et Lù

Bray-et-Lù



Fabrice LOSEILLE, Président

06 83 53 76 16

fabrice.loseille@wanadoo.fr



La carte de pêche



A quoi elle sert ?

La carte de pêche est obligatoire pour pêcher sur les lots de nos Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) ou sur les étangs de la fédération. Au delà d'un droit de pêche, acheter une carte de pêche, c'est devenir adhérent d'une AAPPMA et ainsi obtenir un droit de parole et de vote lors des Assemblées Générales des Associations. En étant membre actif de son AAPPMA pendant deux années consécutives, tout adhérent peut ensuite se présenter au Conseil d'Administration de cette association et contribuer à ses actions.

En prenant une carte de pêche, vous participez également au financement des missions d'intérêt général des AAPPMA et des fédérations (départementale et nationale) pour la pêche et la protection du milieu aquatique.



Comment l'acheter ?

La carte de pêche est disponible en ligne ou dans les neuf points de vente du département

ENSEIGNE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
SOS APPATS	13, rue Jean Baptiste Néron - 60540 BORNEL	09 81 18 49 89
DECATHLON OSNY	2, avenue de la plaine des sports - 95800 CERGY-PONTOISE	01 34 35 15 80
DECATHLON HERBLAY	12, mail des copistes - 95220 HERBLAY-SUR-SEINE	01 34 50 66 50
DECATHLON L'ISLE ADAM	ZAC du pont des Rayons - 95290 L'ISLE-ADAM	01 34 08 18 80
DECATHLON GROSLAY	46, Avenue de la République - 95410 GROSLAY	01 34 05 95 95
CAFE DE LA GARE	102, Avenue Marcel Perrin - 95540 MERY-SUR-OISE	01 30 36 40 12
LE WEEK-END	1, Avenue Victor Hugo - 95630 MERIEL	01 30 36 55 06
PACIFIC PECHE	33, avenue de la Plaine des Sports - 95000 CERGY	01 84 28 05 50
J PECHE	17, rue de la Gare - 95170 DEUIL-LA-BARRE	06 43 84 99 39

Scannez - moi



cartedepeche.fr



PARTAGEONS
LA

Pêche de
attitude





GÉNÉRATION
PÊCHE





Évasion

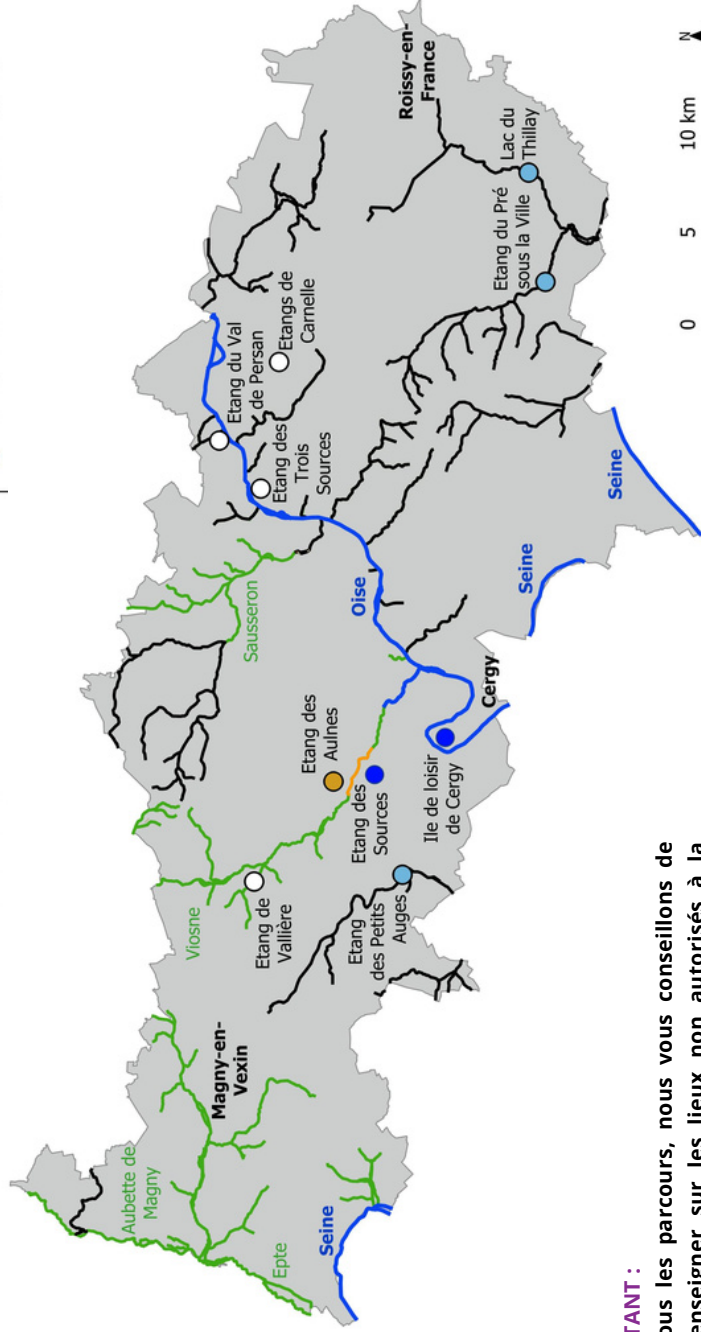


Rendez-vous à
cartedepeche.fr

Légende:

-  Cours d'eau Réciprocaire (2ème Catégorie)
-  Cours d'eau réciprocaire (1ère catégorie)
-  Cours d'eau Non Réciprocaire (1ère Catégorie)
-  Pêche non autorisée

-  Etangs Fédéraux Réciprocaire (2ème Catégorie)
-  Etangs Réciprocaire (2ème Catégorie)
-  Etang Réciprocaire (1ère Catégorie)
-  Etangs Non Réciprocaire (2ème Catégorie)



IMPORTANT :

Pour tous les parcours, nous vous conseillons de vous renseigner sur les lieux non autorisés à la pêche (réserves de pêche, berge interdite...) auprès de votre AAPPMA ou de la fédération.

Les étangs fédéraux

La fédération de pêche du Val d'Oise a en gestion cinq étangs dans le département. Ces étangs offrent de vastes possibilités d'action de pêche : la pêche des cyprinidés, la pêche des carnassiers ainsi que la pêche des salmonidés.

Voici un bref descriptif de chaque étang, pour vous permettre de savoir où aller pratiquer votre passion.



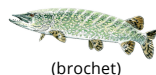
Le Val de Persan



L'étang du Val de Persan apporte un brin de nature en pleine ville. Facile d'accès, un parking se situe à moins de 50 m de l'eau.

Attention, de juillet à fin septembre, beaucoup d'herbiers se développent, et rendent la pêche plus difficile.

Pêchable uniquement du bord, de nombreux spots marqués vous permettront de traquer votre espèce favorite.



(perche commune)



Les 3 sources



L'étang des 3 sources est situé à l'Isle-Adam. Un parking à 20 m du bord de l'eau le rend facilement accessible.

Des îlots se trouvent au milieu de l'étang, créant de belles caches pour nos amis les poissons.

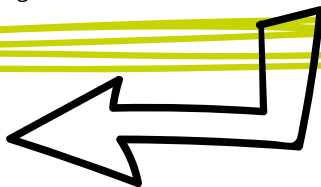
Ce plan d'eau est très convoité par les oiseaux, merci de ne pas les nourrir ni les déranger.



Réglementation des étangs

Chaque étang fédéral possède son propre règlement pour la pratique de la pêche et le respect de l'espace naturel.

Retrouver les règlements sur notre site Internet www.peche95.fr.



Le Lac bleu et le Petit étang



Le Petit étang et le Lac bleu se situent dans la forêt domaniale de Carnelle, entre les communes de Beaumont-sur-Oise et de Saint-Martin-du-Terre. Ils sont facilement accessibles grâce à la présence de parkings proches des deux plans d'eau.

Le float-tube est autorisé toute l'année, uniquement sur le "Petit étang". Pour les pêcheurs du bord, les spots marqués sont moins nombreux et nous vous conseillons de vous équiper de bottes.



Le Moulin de Vallière



Situé dans un Espace Naturel Sensible, l'étang du Moulin de Vallière offre un cadre idyllique, entre les communes de Santeuil et du Perchay. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un ponton aménagé. Le Float-tube est autorisé à certaines périodes (voir règlement) et nos pêcheurs du bord pourront pratiquer sur une partie de l'étang, avec des spots complètement dégagés. Quelques herbiers verront le jour sur la période chaude de l'année.



Les Ateliers Pêche Nature

Les Ateliers Pêche Nature sont des structures d'animation permettant de faire découvrir la pêche et d'assurer l'initiation aux techniques de pêche en direction du grand public, enfants, jeunes et adultes. Ils permettent au pêcheur débutant d'apprendre à pratiquer la pêche en ayant un comportement autonome et éco-responsable. La pratique de ce loisir de nature et de détente s'ouvre à tous, nous sommes là pour vous le faire apprécier.



Le programme ici

Pour les enfants, les ados ou en famille

Les samedis au bord de l'eau !

C'est un Atelier Pêche Nature organisé par la fédération. Il s'adresse aux enfants/ado à partir de 7 ans, qui souhaitent apprendre plusieurs techniques de pêche. Un accompagnateur adulte peut, s'il le souhaite, partager ce moment au bord de l'eau avec l'enfant. Ces ateliers ont lieu 1 à 2 fois par mois au bord de l'eau ou en salle, selon la saison.

Pendant ces ateliers, les apprenants pourront découvrir une diversité de techniques de pêche :

- La pêche au coup (canne télescopique, feeder, carpe...)
- La pêche des carnassiers (en rivière ou en étang)
- La pêche de la truite (en rivière ou en étang, au bouchon ou aux leurres)
- La pêche des invertébrés (recherche et découverte des invertébrés)
- La pêche des écrevisses, etc.



Les stages vacances

Viens passer trois jours consécutifs au bords de l'eau afin d'en apprendre plus sur les différentes techniques de pêche. Au programme : pêche au coup, pêche de la carpe et pêche des carnassiers. L'occasion rêvée pour te faire des copains ou copines qui partagent le même centre d'intérêt que toi.

PARTAGEONS
LA

Pêche
attitude

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA PÊCHE NATURE
GÉNÉRATION
PÊCHE
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA PÊCHE NATURE

Passion



Rendez-vous sur
cartedepeche.fr



Pour les ados ou les adultes

La fédération organise également des sessions de pêche pour les adultes et les ados, qui souhaitent apprendre à pêcher ou s'améliorer dans une technique en particulier. Ces ateliers permettent également de rencontrer d'autres pêcheurs qui partagent la même passion que vous.

La pêche des carnassiers, la pêche au coup et la pêche de la truite cachent de nombreuses spécificités que notre animateur se fera un plaisir de vous enseigner.

Des demi-journées de découverte ou de perfectionnement

Retrouvons-nous au bord de l'eau pour une matinée ou une après-midi.

Les techniques de pêche exposées précédemment seront proposées, le contenu sera adapté avec une approche plus précise et technique.

Les After-Work Street-fishing

Besoin de décompresser après une journée de travail ? Venez terminer la journée au bord de l'eau en compagnie de notre animateur BPJEPS, qui se fera un plaisir de vous partager des astuces sur sa technique de prédilection : LA PÊCHE AUX LEURRES !

C'est aussi le moment idéal pour rencontrer des personnes qui partagent la même passion que vous et d'échanger sur vos expériences.

Les séances sont adaptées à tous les niveaux et aux objectifs de chacun.



Marco, notre animateur professionnel

Les Ateliers Pêche Nature organisés par la fédération, sont animés par Marco notre animateur, diplômé d'un BPJEPS pêche de loisir (diplôme d'état, indispensable à la pratique du métier d'animateur).

Marco mettra ses qualités d'animateur à votre service pour rendre cette expérience unique. Il propose régulièrement des ateliers pour différents niveaux et peut organiser une séance sur mesure pour répondre à vos besoins, quelque soit le type de pêche.

Il vous partagera ses meilleures astuces pour capturer les poissons qui habitent nos rivières, lacs et étangs.



Evènements à thème

La pêche c'est bien, mais pêcher en famille ou entre amis, c'est mieux ! Sauriez-vous pêcher des poissons entourés de monstres à vous faire frissonner de peur pour Halloween ? La fédération propose une diversité d'animations à thèmes ! Renseignez-vous vite !

Pêcher à Halloween : l'évènement qui colle la frousse !

Une session de pêche pour célébrer Halloween est organisée chaque année par la fédération pour mettre votre courage à l'épreuve tout en apprenant à attraper d'horribles poissons.



Papas, mamans et papis, mamies : leur fête à l'honneur

Venez célébrer les fêtes des pères/mères et les fêtes des grands-pères/grands-mères à la pêche et passer un moment en famille inoubliable au bord de l'eau ! Complicité et émotions garanties !

Pâques : Une chasse aux œufs et aux poissons

Après une chasse aux œufs organisée par la fédération, pourquoi ne pas tenter de taquiner le poisson en famille ?



Mon anniversaire à la pêche

Que vous soyez fans de pêche ou que vous vouliez essayer, venez fêter votre anniversaire à la pêche ! La Fédération s'occupe de tout et organisera une partie de pêche personnalisée pour vous et vos amis !

La pêche entre filles

Envie de passer un moment entre filles qui sort de l'ordinaire ? Venez découvrir la pêche ou approfondir vos connaissances pendant une session pêche spécialement réservée aux femmes !

Pour en savoir +
Scannez - moi



Manifestations



Les manifestations de nos partenaires

La fédération de pêche participe régulièrement à des manifestations grand public organisées par des collectivités ou des associations, avec des jeux, des panneaux pédagogiques ou des simulateurs de pêche.

Exemples : le village Eco-citoyen d'Herblay-sur-Seine, le Vital-Sport de decathlon ou la fête de la nature de l'Isle-Adam.

La fête de la pêche

Chaque année, le 1er dimanche de juin, la fédération organise sur un de ses étangs fédéraux la fête de la pêche.

Un évènement permettant de faire connaître notre loisir au plus grand nombre, à travers des animations pêche en continu, un stand d'informations et la présence de partenaires, mise à jour chaque année.



D'autres animations pourront se mettre en place. Retrouvez-les sur peche95.fr !



Toute l'année !

 **Un jeu de piste numérique**

Partez à l'aventure à Herblay-sur-Seine !

Avec Sequana Explor Games®, plongez dans l'univers de personnages loufoques et devenez le héros d'une aventure extraordinaire sur les berges de la Seine. Tout au long d'un parcours scénarisé en extérieur, vous découvrirez la biodiversité locale et le patrimoine du lieu.

En famille ou entre amis !

Partez à l'aventure et accompagnez Lucie et le Doc dans leur mission de lutte contre les Monstroplantes. Pour cela, parcourez les alentours, observez attentivement la faune et la flore locale, résolvez des énigmes et éradiquez les espèces exotiques envahissantes qui déséquilibrent l'écosystème.



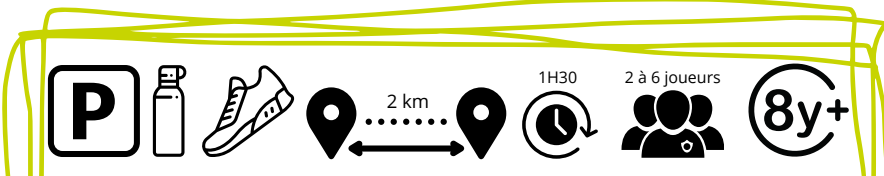
Téléchargez gratuitement l'application Sequana Explor Games®



Testez "Invasion en bord de Seine", et découvrez la biodiversité en bord de Seine à Herblay-sur-Seine en s'amusant ! Véritable jeu d'aventure, il regroupe un parcours d'orientation et une chasse au trésor !



START
Au niveau de l'aire de jeux du quai du Génie à Herblay-sur-Seine



Les animations scolaires

La fédération propose des animations, en classe ou sur le terrain, dans le cadre des programmes scolaires, en complément des enseignements. Découvrez les animations proposées de la maternelle au collège ou contactez-nous pour créer votre animation sur-mesure.



Balade nature

Le cycle de l'eau domestique

Le cycle naturel de l'eau

Les petites bêtes de l'eau

Initiation à la pêche et découverte des milieux

Maternelle



Elémentaire



Collège



Balade nature

Balade pour connaître et apprendre à respecter la nature et la biodiversité sur un de nos étangs prédéfini.

Cycle de l'eau domestique

Comprendre le cycle de l'eau domestique et le fonctionnement d'une station d'épuration.

Cycle naturel de l'eau

Comprendre la notion de cycle de l'eau ainsi que l'impact de l'Homme sur l'environnement.

Les petites bêtes de l'eau

Découvrir cet écosystème fragile et méconnu via l'observation des "petites bêtes".

Initiation à la pêche et découverte des milieux

Acquérir des bases sur la pratique de la pêche et sensibiliser au respect des poissons et du milieu aquatique.





Découvrez la biodiversité insoupçonnée que les écosystèmes aquatiques offrent.



Une zone humide pédagogique

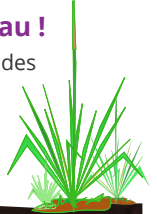
Inscrivez votre classe à une animation dans le cadre des classes d'eau !

Cette zone humide pédagogique permet de découvrir la faune et la flore des milieux humides et de montrer l'importance de l'eau dans la vie quotidienne.

Partez à la découverte des milieux aquatiques avec vos élèves !

Dans la vallée de la Viosne à Chars, proche du Moulin de Noisement, la Fédération a aménagé une zone humide à vocation pédagogique.

A travers un parcours, les élèves pourront observer différents milieux (rivières, étangs et mares), des plantes aquatiques et des insectes.



Des outils pédagogiques à votre disposition



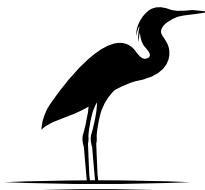
Cinq panneaux pédagogiques, un pupitre comprenant 5 boîtes à toucher et un puzzle interactif agrémentent le parcours.

Ils permettent d'illustrer les propos de l'animateur ou de tester les connaissances des participants.



Un livret de découverte sera distribué aux participants pour comprendre l'utilité des zones humides et l'intérêt de leur préservation.

Vous pourrez aussi rechercher **des silhouettes d'animaux** cachées sur le site ou découvrir les petites bêtes aquatiques qui habitent la mare et leur biologie.



Contactez-nous pour organiser une animation :
animation@pecheurs95.fr ou 01 30 39 94 56 !



Tables
abritées

Parking



Toilettes

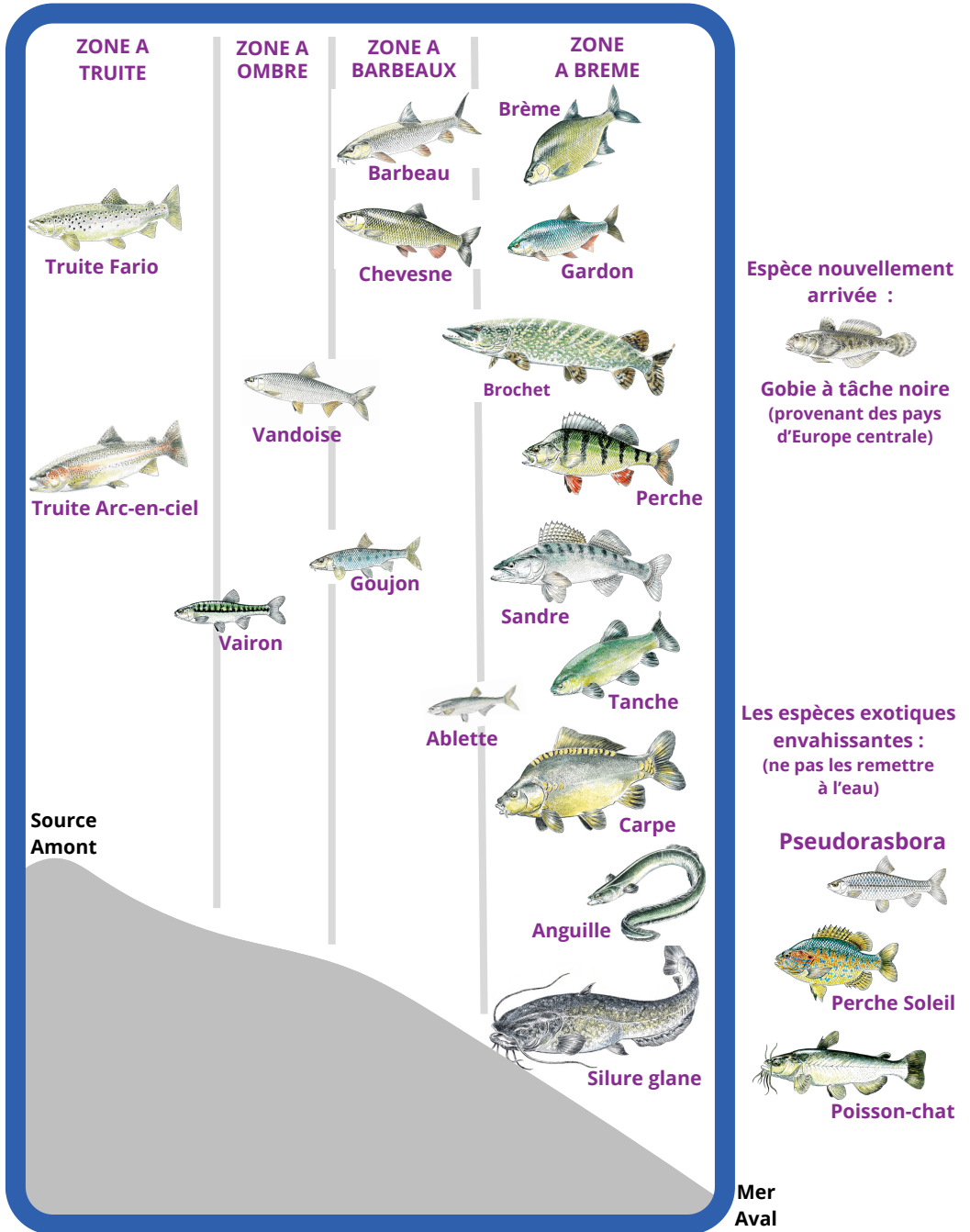


Accessible pour les cars



Poissons et réglementation

Les différentes espèces de poissons se succèdent tout au long de nos cours d'eau. Ainsi, les espèces présentes en amont sont différentes de celles présentes en aval ; ceci étant dû aux successions d'habitats présents au sein du cours d'eau.





Rappel de la réglementation

Horaires de pêche : La pêche est autorisée ½ heure avant le lever du soleil et jusqu'à ½ heure après le coucher du soleil. Pour la pêche de nuit de la carpe à toute heure, se renseigner au préalable.

Les périodes d'ouverture sont fixées en fonction de la période de reproduction des espèces piscicoles.

En 1ère catégorie : Du 2e samedi de mars au 3e dimanche de septembre. Attention au cas spécifique de la pêche du brochet en 1ère catégorie : remise à l'eau obligatoire jusqu'à l'ouverture de la pêche du Brochet (dernier samedi d'avril).

En 2ème catégorie : La pêche est autorisée toute l'année, à l'exception de la pêche du brochet qui connaît une période de fermeture. Cette pêche est autorisée du 1er janvier au dernier dimanche de janvier puis du dernier samedi d'avril au 31 décembre.

Rappel de quelques tailles de captures dans le Val d'Oise :

Les poissons précisés ci-après (liste complète disponible dans l'arrêté annuel) ne peuvent être pêchés et doivent être remis à l'eau immédiatement après leur capture, si leur longueur est :

- inférieure à – 0,60 m et supérieure à 0,80 m pour le brochet ;
- inférieure à – 0,50 m pour le sandre dans les eaux de 2ème catégorie ;
- inférieure à – 0,23 m pour les truites (autres que la truite de mer).

En savoir +



Les numéros utiles

Vous êtes témoin d'une pollution ou d'une infraction à l'environnement ?

Vous pouvez contacter :

- La garderie fédérale : 06 33 55 63 11
- La gendarmerie fluviale : 01 34 90 49 92
- L'Office Français pour la Biodiversité : 01 30 90 64 85



Suivez-nous !



Réalisation : Marco LUTRINGER - Adeline CORBEL
Crédits photos : Laurent Madelon, Fédération du Val d'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
Dessins : Victor NOWAKOWSKI
Janvier 2024



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

28, rue du Général de Gaulle - 95810 Grisy-les-Plâtres
01 30 39 94 56 - federation@pecheurs95.fr

Contactez-nous !